

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 - à 20 H 00

Salle du Conseil – Place Bad-Abbach

➤ Désignation des secrétaires de séance

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal précédente

➤ INFORMATIONS

Rapport activité 2021 - SIPAG

Rapport activité 2021 - Mission Locale

➤ AFFAIRES GENERALES

SPL OSER – Rapport des mandataires représentants des collectivités locales dans les Sociétés Publiques Locales

➤ FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

Délégation de Service Public – Service public de la petite enfance – Avenant n°2 relatif au respect des principes d'égalité, de laïcité et de neutralité

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 et de son règlement au 1^{er} janvier 2023

Fixation du mode de gestion des immobilisations et de la durée des amortissements à compter du 1^{er} janvier 2023

➤ RESSOURCES HUMAINES

Création Emploi permanent – Filière technique – Grade d'adjoint technique

➤ URBANISME – ENVIRONNEMENT

Création et entretien des ripisylves dans le cadre du projet Marathon de la Biodiversité de la Métropole – Sites du « Pré aux Anes » et de la « Goutte de la Combe » - Autorisation donnée au Maire de signer les conventions avec la Métropole de Lyon

➤ QUESTIONS DIVERSES

(En application de l'article 4 « Questions Orales et/ou écrites » du règlement du Conseil Municipal adopté le 17 DECEMBRE 2020)

Le Maire,
Gérald EYMARD

